

Bulletin d'inscription

PUBLIC CONCERNE	Membre du CSE	PREREQUIS	Aucun prérequis	DATES	Inter (voir dates ci-après) Intra (à définir ensemble)
DUREE	5 jours	PRIX	Inter : voir bulletin Intra : nous consulter	LIEU	● Inter : Paris-Lyon-Aix en Provence-Marseille, Grenoble-Toulouse-Lille ● Intra : dans vos locaux sur toute la France ● En distanciel pour les sessions de 3 jours

* A partir du 30/03/2022, 5 jours obligatoires, quelle que soit la taille salariale de l'établissement

CONTENU GENERAL DE LA FORMATION

La formation aborde :

- ◆ les règles de fonctionnement du CSE en matière de **Santé, Sécurité et Conditions de Travail**
- ◆ les droits et obligations des membres du CSE et de la CSSCT, en matière de Santé et sécurité
- ◆ les missions en matière de SST
- ◆ les méthodes en matière de prévention (analyse des situations de travail, analyse des accidents)
- ◆ un approfondissement des risques de l'organisme
- ◆ le positionnement du CSE avec les autres acteurs de la sécurité
- ◆ les obligations réglementaires en lien avec les missions du CSE
- ◆ le droit à l'information et les consultations obligatoires du CSE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ◆ Exercer son mandat en appliquant les principes et règles de fonctionnement du CSE en matière de SSCT, dans le respect du cadre réglementaire
- ◆ Exercer les missions du CSE en matière de SSCT
- ◆ Etre capable d'analyser les situations de travail et les risques professionnels
- ◆ Mettre en application des méthodes d'analyse des accidents du travail et des incidents

SSCT : santé Sécurité Conditions de Travail

PROGRAMME

Partie 1 : Présentation du CSE – le CSE et la « santé, sécurité et conditions de travail »

- Introduction : le CSE, le cas particulier de la commission santé sécurité conditions de travail
- Moyens, droits et obligations des membres du CSE en matière de santé et sécurité
- Fonctionnement du CSE
- Vision d'ensemble des rôles et missions générales du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Le CSE et les enjeux de la sécurité
- Relations avec d'autres acteurs : service de santé au travail, CARSAT, inspection du travail, DREAL

Partie 2 : Connaître et analyser les risques professionnels

- L'analyse des situations de travail, l'évaluation des risques professionnels, facteurs de risques spécifiques (ex : pénibilité)
- Cadre réglementaire : le document unique, les principes généraux de prévention
- Les fondamentaux par famille de risques professionnels (description, bases légales, prévention technique et organisationnelle) dont les risques psychosociaux

Partie 3 : L'étendue des missions du CSE en santé, sécurité et conditions de travail

- L'exercice du droit à l'information en santé sécurité
- Les consultations obligatoires en santé sécurité du CSE (dont bilan et programme annuels de l'employeur)
- Intervention lors de l'exercice du droit de retrait d'un salarié, la procédure de danger grave et imminent
- Contrôle du respect des obligations de sécurité : enjeux réglementaire et pénal, les vérifications périodiques, les lieux de travail, les registres et documents obligatoires, la formation sécurité, l'accueil et la formation des nouveaux embauchés intervention lors des opérations réalisées par des entreprises extérieures.
- Les inspections – mise en situation et visite terrain

Partie 4 : Analyse des accidents du travail et des incidents

- les enquêtes du CSE
- La méthode d'analyse (arbre des causes) : recueil des faits, construction de l'arbre des causes
- Recherche et proposition de mesures préventives et correctives

Partie 5 : Le CSE en tant que moteur de la prévention

- Faire la promotion du CSE et de la prévention
- La Communication



MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT - ANIMATION

- Formation en présentiel et en distanciel
- Une approche pédagogique pragmatique et concrète basée sur de nombreuses mises en situation
- Exercices sur l'analyse des risques et l'analyse des accidents, plusieurs mises en situation sur les consultations obligatoires
- Une documentation très complète est remise
- FORMATEUR : la formation est assurée par un animateur/consultant en prévention des risques professionnels

DISPOSITIF DE SUIVI – VALIDATION DES ACQUIS – DOCUMENT(S) DELIVRE(S) SUITE A L'EVALUATION DES ACQUIS

- En début de formation : recueil des attentes et objectifs individuels des stagiaires par un tour de table
- En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées par les stagiaires
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud
- Évaluation des acquis de la formation : questionnaire, exercices sur l'analyse des risques, étude de cas sur l'analyse des accidents du travail
- Fiche de présence
- Attestation de formation

ACCESSIBILITÉ

- Nos formations inter-entreprises sont réalisées dans des établissements recevant du public, aménagés pour les personnes à mobilité réduite. Pour tout autre handicap, le commanditaire devra informer la société AQSE pour aménager les conditions d'accueil.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Confirmation de la commande

Commanditaire (représentant du client qui passe commande, il s'agit du donneur d'ordre)

Toute commande est ferme et définitive. Tout accord de collaboration est formalisé :

- dès signature du bulletin d'inscription ;
- après émission de votre part d'un bon de commande, dans le cadre de vos procédures internes.

Tous ces documents doivent parvenir avant démarrage de la prestation par mail : administratif@aqse-france.com ou par courrier à l'adresse suivante : AQSE - 13, rue de la Poste 38170 SEYSSINET-PARISSET.

Le commanditaire de l'action devra faire le nécessaire auprès de ses services administratif et comptable, afin qu'ils soient avertis des conditions définies entre les deux parties, y compris montant et délai de règlement.

Convention de formation

Une convention de formation sera établie entre le client et AQSE. Ce document est obligatoire pour toute formation. Il devra nous être retourné signé et tamponné dans les meilleurs délais et ce avant le démarrage de la formation.

La convention reprendra tous les renseignements que le commanditaire communiquera à AQSE par l'intermédiaire de la fiche de renseignements administratifs inter fournie.

Votre interlocuteur administratif : Florence Boillon - 04 38 12 88 56

Prise en charge

Si le client souhaite qu'un organisme collecteur (OPCO) prenne en charge le règlement de la prestation de formation, il lui appartient d'en informer AQSE au plus tôt.

Le client établit préalablement un dossier de prise en charge auprès de son organisme collecteur et communique à AQSE les coordonnées de celui-ci dans la fiche de renseignements administratifs inter fournie.

Conditions de règlement

Une facture sera émise après chaque session de formation, accompagnée de la feuille d'émargement et des attestations individuelles de formation, sauf cas exceptionnel convenu entre les deux parties.

Le délai de paiement est fixé à **30 jours à compter de la date de facturation**. Le délai respectera dans tous les cas celui fixé par la loi « LME » du 4 août 2008.

Utilisation de la documentation remise

Les documents remis aux participants sont réservés à leur usage exclusif. Ils ne seront cédés en aucun cas à des tiers. Leur reproduction est **interdite**.

Annulation ou report du fait de AQSE

Dès confirmation de la commande ou signature de la convention de formation, AQSE s'engage à réaliser la formation aux dates programmées, sauf cas de force majeure.

Annulation ou report du fait du client

Toute annulation ou report du fait du client devra être formulé par écrit et peut engager des frais selon les modalités suivantes :

- **annulation au minimum 15 jours ouvrés** avant le début de l'action de formation : pas de facturation de frais d'annulation ;
- **annulation entre 15 jours et 6 jours ouvrés** avant le début de l'action de formation : facturation de frais d'annulation à hauteur de 50 % du coût pédagogique ;
- **annulation à moins de 6 jours ouvrés** avant le début de l'action de formation : facturation de frais d'annulation correspondant à la totalité du coût pédagogique.

AQSE Conseil Formation se réserve toutefois le droit de déduire les frais qu'elle justifie avoir engagés en vue de la session annulée tels que les frais de location de salle, de matériel, d'impression de documents, de déplacement... Si besoin, le client s'engage à se substituer à l'organisme gestionnaire de ses fonds de formation pour l'application des articles ci-dessus. La prise en compte de cette annulation fera l'objet d'un écrit de notre part.

Litige

En cas de différend quant à l'interprétation ou l'exécution de la présente offre, AQSE Conseil Formation et l'entreprise s'engagent à rechercher un règlement amiable. À défaut d'accord, le différend sera soumis à l'appréciation du Tribunal de Grande Instance de GRENOBLE.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ORGANISATION

Convocation des stagiaires

AQSE adresse au commanditaire les convocations nominatives, plan d'accès, à transmettre aux participants **avec** le programme de la formation **et** le règlement intérieur de formation. Le commanditaire transmet tous ces documents à chaque participant. L'heure de démarrage est 8h50 uniquement le premier jour. L'animateur définit ensuite les horaires avec son groupe sur la base de 7h/jour.

Accueil, accompagnement et formation des personnes en situation de handicap (PSH)

Si un participant est en situation de handicap, AQSE devra en être avertie **dès** le premier contact. Selon le type de handicap, AQSE mettra en place, conjointement avec le commanditaire, les conditions d'accueil, d'accompagnement et de formation ou orientera le commanditaire vers des structures expertes.

Evaluation des prérequis

Concernant les prérequis minimums, le commanditaire devra s'assurer que chaque stagiaire est capable de parler, lire et écrire en français. Si ces prérequis ne sont pas assurés, le commanditaire en informe AQSE pour définir la conduite à tenir (adaptation ou annulation du stage).

Dans le cas de prérequis techniques éventuels, AQSE fournira, en amont, un questionnaire d'évaluation et positionnement.

Mesures sanitaires

En période de COVID, la superficie de la salle doit permettre le respect de la distanciation physique entre chaque participant. AQSE présentera les consignes COVID aux stagiaires avant chaque formation. AQSE communique un protocole COVID19 avec les convocations.

Cas du distanciel - Classe virtuelle

Concernant les formations en Distanciel, AQSE utilise la plate-forme Zoom.
Le commanditaire communique à AQSE les adresses mail des participants.

Le commanditaire s'assure que le stagiaire est doté :

- d'un accès internet, avec une connexion suffisante permettant un flux vidéo ;
- d'un matériel informatique de base, à savoir un PC individuel, avec micro et webcam.

Le commanditaire s'assure que le stagiaire :

- est autonome pour la prise en main du matériel, ou met en place l'accompagnement nécessaire ;
- accepte la charte de la bonne pratique visio, en annexe du règlement intérieur ;
- est disponible aux horaires prévus, même en cas de télétravail.

Si l'une des conditions n'est pas remplie, le commanditaire en informe AQSE pour définir les modalités d'accompagnement ou de formation.

AQSE prend en charge les invitations au stage. Un guide classe virtuelle destiné au participant, contenant notamment un tuto d'utilisation de Zoom, sera transmis.

DATES SESSIONS			
☐	7/8/9 février 2023	+	14/15 février 2023
☐	24/25/26 mai 2023	+	6/7 juin 2023
☐	14/15/16 novembre 2023	+	23/24 novembre 2023
Durée obligatoire de 5 jours quelle que soit la taille salariale de l'établissement (Article L2315-18 du code du travail)			

Lieux : Paris-La Défense/Tour Ariane

Toute inscription devra être accompagnée du règlement
(En intra dans vos locaux, nous consulter pour un devis)

Nos autres Inters CSE :

PARIS GARE DE LYON, LILLE, GRENOBLE, TOULOUSE, LYON,
AIX EN PROVENCE, MARSEILLE

Bulletin d'inscription sur demande

Etablissement

Raison sociale

Adresse

Téléphone..... Effectif*

N° SIRET

***information obligatoire, détermine le type de support à remettre aux participants**

Responsable de l'inscription

☐ Mlle ☐ Mme ☐ M. Téléphone Portable

Nom Prénom.....

Fonction E-mail

Participant à la formation

NOM	PRENOM	FONCTION

3 jours : 670 € HT soit 804 € TTC/personne. Tarif dégressif à partir du 2^e stagiaire sur la même session

5 jours : 1120 € HT soit 1344 € TTC. Tarif dégressif à partir du 2^e stagiaire sur la même session

100% du montant TTC à l'inscription par virement ou chèque établi à l'ordre de AQSE Conseil Formation. Une facture acquittée sera envoyée dès réception du règlement. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales jointes.

Signature :

Date :

Cachet de l'entreprise :

Bulletin d'inscription à renvoyer par mail à administratif@aqse-france.com **entièrement** rempli, signé et tamponné, au plus tard 1 mois avant le démarrage de la session. **L'inscription ne sera ferme et définitive qu'à réception de la fiche de renseignements administratifs INTER complétée.**

DATES SESSIONS			
☐	28/29/30 mars 2023	+	4/5 avril 2023
☐	20/21/22 juin 2023	+	26/27 juin 2023
☐	4/5/6 décembre 2023	+	12/13 décembre 2023
Durée obligatoire de 5 jours quelle que soit la taille salariale de l'établissement (Article L2315-18 du code du travail)			

Lieux : Paris Gare de Lyon-Tour de l'horloge.

Toute inscription devra être accompagnée du règlement
(En intra dans vos locaux, nous consulter pour un devis)

Nos autres Inters CSE :

PARIS LA DEFENSE, LILLE, GRENOBLE, TOULOUSE, LYON,
AIX EN PROVENCE, MARSEILLE

Bulletin d'inscription sur demande

Etablissement

Raison sociale

Adresse

Téléphone..... Effectif*

N° SIRET

***information obligatoire, détermine le type de support à remettre aux participants**

Responsable de l'inscription

☐ Mlle ☐ Mme ☐ M. Téléphone Portable

Nom Prénom.....

Fonction E-mail

Participant à la formation

NOM	PRENOM	FONCTION

3 jours : 670 € HT soit 804 € TTC/personne. Tarif dégressif à partir du 2^e stagiaire sur la même session (jusqu'au 30/03/2022)

5 jours : 1120 € HT soit 1344 € TTC. Tarif dégressif à partir du 2^e stagiaire sur la même session

100% du montant TTC à l'inscription par virement ou chèque établi à l'ordre de AQSE Conseil Formation. Une facture acquittée sera envoyée dès réception du règlement. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales jointes.

Signature :

Date :

Cachet de l'entreprise :

Bulletin d'inscription à renvoyer par mail à administratif@aqse-france.com **entièrement** rempli, signé et tamponné, au plus tard 1 mois avant le démarrage de la session. **L'inscription ne sera ferme et définitive qu'à réception de la fiche de renseignements administratifs INTER complétée.**

Bulletin d'inscription

DATES DE SESSIONS			
☐	14/15/16 mars 2023	+	27/28 mars 2023
☐	7/8/9 juin 2023	+	26/27 juin 2023
☐	22/23/24 novembre 2023	+	29/30 novembre 2023
Durée obligatoire de 5 jours quelle que soit la taille salariale de l'établissement (Article L2315-18 du code du travail)			

Nos autres Inters CSE :

PARIS LA DEFENSE, PARIS GARE DE LYON, LILLE, GRENOBLE, TOULOUSE, AIX EN PROVENCE/MARSEILLE
Bulletin d'inscription sur demande

Lieux : LYON 41, cours de la Liberté

Toute inscription devra être accompagnée du règlement
(En intra dans vos locaux, nous consulter pour un devis)

Etablissement

Raison sociale

Adresse

Téléphone..... Effectif*

N° SIRET

***information obligatoire, détermine le type de support à remettre aux participants**

Responsable de l'inscription

☐ Mlle ☐ Mme ☐ M. Téléphone Portable

Nom Prénom

Fonction E-mail

Participant à la formation

NOM	PRENOM	FONCTION

3 jours : 620 € HT soit 744 € TTC/personne. Tarif dégressif à partir du 2^e stagiaire sur la même session

5 jours : 1040 € HT soit 1248 € TTC/personne. Tarif dégressif à partir du 2^{ème} stagiaire sur la même session

100% du montant TTC à l'inscription par virement ou chèque établi à l'ordre de AQSE Conseil Formation. Une facture acquittée sera envoyée dès réception du règlement. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales jointes.

Signature :

Date :

Cachet de l'entreprise :

Bulletin d'inscription à renvoyer par mail à administratif@aqse-france.com **entièrement** rempli, signé et tamponné, au plus tard 1 mois avant le démarrage de la session. **L'inscription ne sera ferme et définitive qu'à réception de la fiche de renseignements administratifs INTER complétée.**

DATES SESSIONS			
☐	20/21/22 février 2023 (M)	+	9/10 mars 2023 (M)
☐	29/30/31 mars 2023 (SMH)	+	6/7 avril 2023 (SMH)
☐	2/3/4 mai 2023 (M)	+	11/12 mai 2023 (M)
☐	7/8/9 Juin 2023 (SMH)	+	26/27 Juin 2023 (SMH)
☐	4/5/6 octobre 2023 (M)	+	12/13 octobre 2023 (M)
☐	8/9/10 Nov. 2023 (SMH)	+	20/21 Nov. 2023 (SMH)

Lieux : ST MARTIN D'HERES(SMH)-Moirans Centr'Alp (M).
Toute inscription devra être accompagnée du règlement
(En intra dans vos locaux, nous consulter pour un devis)

Nos autres Inters CSE :

PARIS GARE DE LYON et LA DEFENSE, LILLE, TOULOUSE,
LYON, AIX EN PROVENCE, MARSEILLE

Bulletin d'inscription sur demande

**A partir du 30/03/2022, durée obligatoire de 5 jours
quelle que soit la taille salariale de l'établissement
(Loi N°2021-1018 du 2 août 2021)**

Etablissement

Raison sociale

Adresse

Téléphone..... Effectif*

N° SIRET

***information obligatoire, détermine le type de support à remettre aux participants**

Responsable de l'inscription

☐ Mlle ☐ Mme ☐ M. Téléphone Portable

Nom Prénom.....

Fonction E-mail

Participant à la formation

NOM	PRENOM	FONCTION

3 jours : 620 € HT soit 744 € TTC/personne. Tarif dégressif à partir du 2^e stagiaire sur la même session

5 jours : 1040 € HT soit 1248 € TTC/personne. Tarif dégressif à partir du 2^{ème} stagiaire sur la même session

100% du montant TTC à l'inscription par virement ou chèque établi à l'ordre de AQSE Conseil Formation. Une facture acquittée sera envoyée dès réception du règlement. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales jointes.

Signature :

Date :

Cachet de l'entreprise :

Bulletin d'inscription à renvoyer par mail à administratif@aqse-france.com **entièrement** rempli, signé et tamponné, au plus tard 1 mois avant le démarrage de la session. **L'inscription ne sera ferme et définitive qu'à réception de la fiche de renseignements administratifs INTER complétée.**

	DATES SESSIONS		DATES SESSIONS
	AIX EN PROVENCE		MARSEILLE
☐	13/14/15 + 20/21 juin 2023	☐	14/15/16 + 22/23 novembre 2023
Durée obligatoire de 5 jours quelle que soit la taille salariale de l'établissement (Article L2315-18 du code du travail)			

Lieux : Marseille Prado, Aix Europarc de Pichaury
Toute inscription devra être accompagnée du règlement
(En intra dans vos locaux, nous consulter pour un devis)

Nos autres Inters CSE :
PARIS GARE DE LYON et LA DEFENSE, LILLE, GRENOBLE,
TOULOUSE, LYON,
Bulletin d'inscription sur demande

Etablissement

Raison sociale
Adresse
Téléphone..... Effectif*
N° SIRET

***information obligatoire, détermine le type de support à remettre aux participants**

Responsable de l'inscription

☐ Mlle ☐ Mme ☐ M. Téléphone Portable
Nom Prénom
Fonction E-mail

Participant à la formation

NOM	PRENOM	FONCTION

3 jours : 620 € HT soit 744 € TTC/personne. Tarif dégressif à partir du 2^e stagiaire sur la même session

5 jours : 1040 € HT soit 1248 € TTC/personne. Tarif dégressif à partir du 2^{ème} stagiaire sur la même session

100% du montant TTC à l'inscription par virement ou chèque établi à l'ordre de AQSE Conseil Formation. Une facture acquittée sera envoyée dès réception du règlement. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales jointes.

Signature :

Date :

Cachet de l'entreprise :

Bulletin d'inscription à renvoyer par mail à administratif@aqse-france.com **entièrement** rempli, signé et tamponné, au plus tard 1 mois avant le démarrage de la session. **L'inscription ne sera ferme et définitive qu'à réception de la fiche de renseignements administratifs INTER complétée.**

DATES SESSIONS			
☐	28 février 1/2 mars 2023	+	9/10 mars 2023
☐	13/14/15 juin 2023	+	28/29 juin 2023
☐	20/21/22 novembre 2023	+	28/29 novembre 2023
Durée obligatoire de 5 jours quelle que soit la taille salariale de l'établissement (Article L2315-18 du code du travail)			

Lieux : Lille gare de Lille Flandres
Toute inscription devra être accompagnée du règlement
(En intra dans vos locaux, nous consulter pour un devis)

Nos autres Inters CSE :
PARIS GARE DE LYON et LA DEFENSE, GRENOBLE,
TOULOUSE, LYON, AIX EN PROVENCE, MARSEILLE
Bulletin d'inscription sur demande

Etablissement

Raison sociale

Adresse

Téléphone..... Effectif*

N° SIRET

***information obligatoire, détermine le type de support à remettre aux participants**

Responsable de l'inscription

☐ Mlle ☐ Mme ☐ M. Téléphone Portable

Nom Prénom

Fonction E-mail

Participant à la formation

NOM	PRENOM	FONCTION

3 jours : 620 € HT soit 744 € TTC/personne. Tarif dégressif à partir du 2^e stagiaire sur la même session

5 jours : 1040 € HT soit 1248 € TTC/personne. Tarif dégressif à partir du 2^{ème} stagiaire sur la même session

100% du montant TTC à l'inscription par virement ou chèque établi à l'ordre de AQSE Conseil Formation. Une facture acquittée sera envoyée dès réception du règlement. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales jointes.

Signature :

Date :

Cachet de l'entreprise :

Bulletin d'inscription à renvoyer par mail à administratif@aqse-france.com **entièrement** rempli, signé et tamponné, au plus tard 1 mois avant le démarrage de la session. **L'inscription ne sera ferme et définitive qu'à réception de la fiche de renseignements administratifs INTER complétée.**

DATES SESSIONS			
☐	14/15/16 mars 2023		23/24 mars 2023
☐	7/8/9 juin 2023	+	15/16 juin 2023
☐	13/14/15 novembre 2023	+	23/24 novembre 2023
Durée obligatoire de 5 jours quelle que soit la taille salariale de l'établissement (Article L2315-18 du code du travail)			

Lieux : Toulouse Charles Rémusat

Toute inscription devra être accompagnée du règlement
(En intra dans vos locaux, nous consulter pour un devis)

Nos autres Inters CSE :

PARIS GARE DE LYON et LA DEFENSE, LILLE, GRENOBLE,
LYON, AIX EN PROVENCE, MARSEILLE

Bulletin d'inscription sur demande

Etablissement

Raison sociale

Adresse

Téléphone..... Effectif*

N° SIRET

***information obligatoire, détermine le type de support à remettre aux participants**

Responsable de l'inscription

☐ Mlle ☐ Mme ☐ M. Téléphone Portable

Nom Prénom

Fonction E-mail

Participant à la formation

NOM	PRENOM	FONCTION

3 jours : 620 € HT soit 744 € TTC/personne. Tarif dégressif à partir du 2^e stagiaire sur la même session

5 jours : 1040 HT soit 1248 € TTC/personne. Tarif dégressif à partir du 2^{ème} stagiaire sur la même session

100% du montant TTC à l'inscription par virement ou chèque établi à l'ordre de AQSE Conseil Formation. Une facture acquittée sera envoyée dès réception du règlement. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales jointes.

Signature :

Date :

Cachet de l'entreprise :

Bulletin d'inscription à renvoyer par mail à administratif@aqse-france.com **entièrement** rempli, signé et tamponné, au plus tard 1 mois avant le démarrage de la session. **L'inscription ne sera ferme et définitive qu'à réception de la fiche de renseignements administratifs INTER complétée.**

	DATES SESSIONS		DATES SESSIONS
☐			
☐			
☐			
☐			

SELON LA SITUATION SANITAIRE EN VIGUEUR, NOUS CONSULTER

Etablissement

Raison sociale

Adresse

Téléphone..... Effectif*

N° SIRET

information obligatoire, détermine le type de support à remettre aux participants*Responsable de l'inscription**☐ Mlle ☐ Mme ☐ M. Téléphone Portable

Nom Prénom.....

Fonction E-mail

Participant à la formation

NOM	PRENOM	E-MAIL DE CONNEXION

3 jours : 620 € HT soit 744 € TTC/personne. Tarif dégressif à partir du 2^e stagiaire sur la même session**5 jours : 1040 € HT soit 1248 € TTC/personne. Tarif dégressif à partir du 2^{ème} stagiaire sur la même session**

100% du montant TTC à l'inscription par virement ou chèque établi à l'ordre de AQSE Conseil Formation. Une facture acquittée sera envoyée dès réception du règlement. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales jointes.

Signature :

Date :

Cachet de l'entreprise :

Bulletin d'inscription à renvoyer par mail à administratif@aqse-france.com **entièrement** rempli, signé et tamponné, au plus tard 1 mois avant le démarrage de la session. **L'inscription ne sera ferme et définitive qu'à réception de la fiche de renseignements administratifs INTER complétée.**